

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 10 novembre 2022

Afférents au CM : 11 Présents : Votants :

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Giry Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme Giry Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. JACQUET Jonathan, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

ABSENT : M. VERNIN Clément

SECRÉTAIRE : Mme BERNARD Ophélie

DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 1 : INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une décision modificative est nécessaire dès lors que les crédits ouverts sont insuffisants par rapport aux montants mandatés.

C'est le cas concernant l'article 66111 pour les intérêts d'emprunt.

Madame le Maire propose alors un virement de crédit comme suit :

CHAPITRE	ARTICLE	DÉSIGNATION	CRÉDITS OUVERTS AVANT DM	DÉCISION MODIFICATIVE	CRÉDITS OUVERTS APRÈS DM
022 - Dépenses imprévues	022	Dépenses imprévues	20 000 €	- 50 €	19 950 €
66 – Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	999.66 €	+ 50 €	1049.66 €

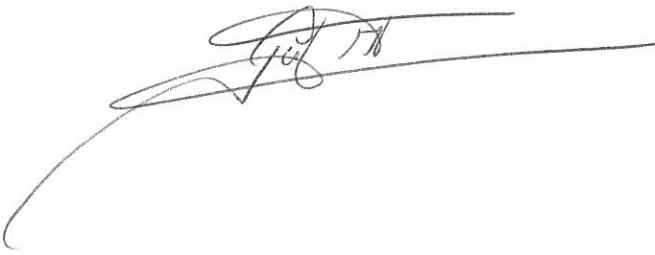
Après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve la modification de crédit ci-avant énoncée.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 18 novembre 2022

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Ophélie BERNARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Giry M.T.", is positioned above a curved line.